

# SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

## COMITE SYNDICAL DU 3 AVRIL 2023

DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2023 - 16



**Objet : Actualisation RH : Actualisation du tableau des effectifs**

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 3 avril 2023, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 et le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1er Mars 2022, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la décision n°2019-790 DC du 1er août 2019 du Conseil Constitutionnel relative à la conformité de cette loi (JO du 07/08/2019),

Vu le Décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics ;

Vu la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu le Décret n°2019-234 du 27 mars 2019 modifiant certaines conditions de la disponibilité dans la fonction publique

Vu le Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire de la fonction publique territoriale (JO du 29/02/2020) et à la création de corps transitoires éligibles au RIFSEEP,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels paru au journal officiel du 21/12/2019,

Vu les Statuts du Syndicat Hauts-de-France Mobilités du 28 Mars 2022 et l'arrêté préfectoral statutaire du 24 Novembre 2022,

Vu la délibération N° 2013 – 19 concernant le seuil démographique de 40 000 habitants,

Vu le ROB présenté le 30 Janvier 2023,

Vu le Budget Primitif 2023 présenté au vote ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu la délibération n° 2022-26 du 27 juin 2022, relative au tableau des effectifs,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion du CDG59 auquel est affilié le syndicat et qui fixent les taux et ratio des promotions,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion du Syndicat en cours d'instruction par le Comité Technique,

Considérant les ressources existantes au sein du syndicat et l'organigramme tel que présenté et voté dans la délibération n°2021-05,

Considérant l'élargissement du périmètre des missions du syndicat et les nécessités de service,

Considérant les actualités RH sur l'exercice 2022 telles que décrites dans la fiche explicative,

### DECIDE

- De créer un poste de « Responsable Budgétaire et comptable » du cadre d'emploi des Attachés Territoriaux, au grade d'Attaché territorial, pour répondre aux besoins grandissants de ce domaine, selon la fiche de poste jointe,
- De pourvoir ce poste vacant par un fonctionnaire du corps des Attachés Territoriaux par concours et inscription sur la liste d'aptitude ou par promotion interne issue des tableaux d'avancement, ou par mutation ou détachement, et de fixer sa rémunération selon l'échelle indiciaire des Attachés territoriaux, entre les indices Majorés 390 à 830 (indice brut 444 à 1027),
- De prévoir le grade d'Attaché Hors classe sur le poste de Directeur.Trice Générale Adjointe (emploi non fonctionnel) et de pourvoir ce poste vacant par un fonctionnaire du même grade,
- De modifier en ce sens le tableau des effectifs joint à la présente délibération et de l'actualiser selon les considérants et les décisions,
- De modifier en ce sens l'organigramme joint.

### AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Franck DHERSIN

**Tableau des effectifs soumis au vote du 27 Juin 2022 (Délib 2022-26)**

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
<b>POSTES POURVUS</b>						
<b>Filière Administrative</b>						
Une ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Une Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Une chargée de Mission expert (Chargés d'études Covoiturage)	Attachée	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché	A	1	1	Complet	Titulaire
Un-e Directeur/trice Ad.	Directeur T.	A	1	1		
<b>Filière Technique</b>						
Un Directeur	Ingenieur	A	1	1	Complet	CDI
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Technicien Billettique	Technicien	B	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
<b>POSTES A POURVOIR</b>						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission expert	Ingénieur	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché	A	1	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	0	0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
<b>POSTES A CREER</b>						
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Ingénieur	A		0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
<b>POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)</b>						
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur Principal	A		0	complet	Muté depuis le 01/03/2022
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	0	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
<b>TOTAL POSTES PERMANENTS</b>			<b>15</b>	<b>13</b>		
<b>TOTAL POSTES A SUPPRIMER</b>			<b>02</b>	<b>-</b>		
<b>TOTAL POSTES POURVUS</b>			<b>10</b>	<b>10</b>		
<b>TOTAL POSTES A POURVOIR</b>			<b>01</b>	<b>02</b>		
<b>TOTAL POSTES A CREER</b>			<b>01</b>	<b>01</b>		
<b>Nouveau TOTAL POSTES PERMANENTS</b>			<b>16</b>	<b>13</b>		
<b>TOTAL POSTES au BP2022</b>			<b>13</b>	<b>13</b>		
<b>Recrutement alternant (Non comptabilisable aux effectifs)</b>			<b>1</b>	<b>0</b>		<b>Au 1/09/2022</b>

**Tableau des effectifs soumis au vote du 3 avril 2023**  
Annexe à la délibération 2023-16

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
<b>POSTES POURVUS AU 03 AVRIL 2023</b>						
<b>Filière Administrative</b>						
Un.e Ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire_MAD
Un.e Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Un.e Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur Attaché	B	1	1	complet	Titulaire Stagiaire-En détachement
Un.e chargé.e de Mission Covoiturage	Attaché	A	1	1	complet	CDD 12 mois
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Directeur T.	A	1	1	Complet	Titulaire-MAD
<b>Filière Technique</b>						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
Un.e chargé.e de Mission Ppass	Ingénieur	A	1	1	complet	Titulaire
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Directeur Général	Ingénieur en Cf cl normale	A	1	1	complet	Contractuel CDI
<b>POSTES A POURVOIR</b>						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
2 Techniciens Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Contractuel ou titulaire
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	0	0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	1	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
<b>POSTES A CREER</b>						
Responsable budgétaire et financier et comptable	Attaché	A	0	0	Complet	Titulaire
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Attaché Hors CI	A	0	0	complet	Titulaire
<b>POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)</b>						
Aucun poste à supprimer						
<b>TOTAL POSTES AU BUDGET</b>			<b>12</b>	<b>11</b>		
<b>TOTAL POSTES A SUPPRIMER</b>			<b>00</b>	<b>00</b>		
<b>TOTAL POSTES POURVUS</b>			<b>-</b>	<b>11</b>		
<b>TOTAL POSTES A POURVOIR</b>			<b>01</b>	<b>01</b>		
<b>TOTAL POSTES A CREER</b>			<b>02</b>	<b>02</b>		
<b>TOTAL POSTES PERMANENTS</b>			<b>18</b>	<b>11</b>		
<b>TOTAL POSTES au BP2023</b>			<b>12</b>	<b>11</b>		
<b>Recrutement alternant (Non comptabilisable aux effectifs)</b>			<b>1</b>	<b>1</b>		<b>Au 1/09/2022</b>

## Fiche explicative à la délibération n°2023-16

La délibération 2023 - 16 est présentée ce jour afin d'actualiser le tableau des effectifs au regard des actualités RH.

En effet, plusieurs paramètres sont à considérer et motivent cette actualisation :

### 1/ Les départs et recrutements sur l'exercice 2022 :

#### 4 départs ont été comptabilisés sur 2022

- La fin de CDD non renouvelé du chargé de communication. Depuis 1 an la charge de ce poste est répartie sur 3 agents dont les cadres d'encadrement. Au de la montée en puissance du besoin de communication (covoiturage, missions liées à la loi LOM...), il est proposé de rouvrir la vacance de ce poste pour septembre 2023.
- Une mutation externe d'un agent en poste sur le covoiturage depuis 6 ans. Un recrutement en CDD 12 mois a eu lieu le 4 novembre 2022, qui sera probablement renouvelé au terme de ce contrat (article 3.3.2)
- Une mutation externe d'un agent en poste sur la gestion administrative et financière depuis 2 ans, suite à une volonté de rapprochement de conjoint. Le poste est pourvu par un agent stagiaire rédacteur suite à réussite à concours, actuellement en détachement de sa collectivité d'origine.
- Une démission d'un agent en CDD depuis 4 ans (Technicien Billettique) pour reprise d'un poste dans le secteur privé. Ce poste est vacant mais non publié à ce jour.

#### 5 recrutements ont eu lieu :

- Un agent titulaire pour le poste de Chargé de Mission Passpass
- Un agent titulaire Stagiaire pour le poste de Gestionnaire Administratif et financier
- Un agent contractuel pour le poste de Chargé de mission Coordinateur des nouvelles AOM
- Un agent contractuel pour le poste de Chargé de mission Covoiturage
- Un apprenti alternant pour la plateforme régionale de test

### 2/ Les promotions internes et avancement de grade potentielles à prévoir

#### 3 agents sont concernés par des possibilités de promotion interne ou avancement de grade

- Un agent Rédacteur principal inscrit sur le tableau des promotions pour le passage au cadre d'emploi des Attachés
- Un agent Rédacteur stagiaire, inscrit à l'examen professionnel de Rédacteur Principal
- Un agent Directeur Territorial éligible à l'avancement du grade Attaché Hors Classe

Par ailleurs, la montée en charge des missions du syndicat, l'élargissement de son périmètre et du nombre de ses membres ainsi que le poids croissant des réformes administratives rend nécessaire des évolutions de poste.

Ainsi, l'un des postes de Gestionnaire Administratif et financier doit évoluer en Responsable Budgétaire et comptable, afin notamment d'absorber l'impact du passage en M57 et de la réforme comptable du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour les besoins du pôle administratif.

Le tableau des effectifs en annexe de cette délibération actualise ces mouvements RH intervenus pour la plupart après le 27 juin 2022 et prend en compte les possibilités de promotion interne et d'avancement de grade.

Sur 18 emplois permanents du Syndicat, et 11 postes pourvus, il n'est pas prévu à ce jour de nouveau recrutement sur l'exercice 2023, hormis le chargé de communication. Le poste de Chargé de Mission « service de Mobilités » prévu sur la feuille de route du syndicat est à ce jour en attente suite au jury infructueux, et estimé non urgent selon les nécessités de service. Le poste de technicien Billettique vacant depuis le 5 septembre sera peut-être amené à être remplacé, une réflexion est en cours.

## SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-France MOBILITES

Fiche de poste de Responsable Budgetaire et Comptable

### RATTACHEMENT A LA NOMENCLATURE

**Famille Professionnelle :** Finance et comptabilité  
**Métier :** Responsable Budgétaire et Financier  
**Emploi :** Responsable Budgétaire et Financier  
**Cadre d'emploi :** Attaché Territorial

### CONTEXTE, MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

#### Contexte du poste :

Le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités est un syndicat mixte de type SRU, composé de 33 membres dont la Région Hauts-de-France et 16 Autorités de Transports. Créé depuis 2009, le syndicat a en charge de favoriser l'interopérabilité des Transports publics à travers la coordination des offres de Transports, la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers, et la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés.

A ce titre, le syndicat porte la démarche d'interopérabilité Billettique Pass Pass, ainsi que les outils dédiés dont [passpass.fr](http://passpass.fr) et [passpasscovoiturage.fr](http://passpasscovoiturage.fr).

#### Mission globale de l'emploi :

Sous l'autorité directe de la Directrice Générale Adjointe en N+1, il s'agira de mettre en œuvre la politique budgétaire et comptable du Syndicat ainsi que la gestion et le suivi des recettes et des remboursements du Versement Transport Additionnel. La mission globale du poste est de mettre en œuvre, gérer et contrôler la bonne exécution budgétaire et comptable du syndicat. (Mise en œuvre, instruction, contrôle, relance; suivi, analyse des anomalies, clôture et bilan)

### MISSIONS ET ACTIVITES

#### Activités de l'emploi :

MISSIONS	ACTIVITES
Mise en œuvre et suivi de la politique Budgétaire et comptable	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gestion de l'équilibre budgétaire</li> <li>-Organisation des ressources fiscales et financières</li> <li>-Planification pluriannuelle des investissements et du budget</li> <li>-Gestion de la dette et de la trésorerie</li> <li>-Gestion et analyse administrative des garanties d'emprunt</li> <li>-Gestion et suivi de la comptabilité</li> <li>-Suivi et mise en œuvre des réformes Budgétaire et comptable</li> </ul>
Préparation et mise en Œuvre du Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Bâtir une procédure budgétaire et la mettre en œuvre</li> <li>-participer à l'élaboration des prévisions budgétaires en coût global</li> <li>-Développer, mettre en place et tenir des outils d'ajustement et de régulation</li> <li>-Elaboration des documents budgétaires (BP, BS, DM, CA, CDG...)</li> </ul>

## SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-France MOBILITES

### Fiche de poste de Responsable Budgetaire et Comptable

<b>Gestion de l'équilibre budgétaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivre l'exécution budgétaire et rectifier les écarts entre prévisionnel et réalisé</li> <li>-Développer, mettre en place et tenir des outils d'ajustement et de régulation</li> </ul>
<b>Elaboration de stratégies financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaborer des outils d'aide à la décision financière</li> <li>-Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement (PPIF)</li> <li>-Conduire l'analyse financière rétrospective</li> <li>-Conduire l'analyse financière prospective</li> </ul>
<b>Mise en œuvre et Suivi du VMA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etablir et gérer les processus de collecte et les outils de suivi (tableaux, plan de collecte)</li> <li>-Organiser les calendriers budgétaires</li> <li>-Suivre les interlocuteurs des organismes collecteurs</li> <li>-Suivre et instaurer les cadres d'application du VMA (veille, délibérations...)</li> <li>-Actualiser et suivre les évolutions juridiques de la perception VMA</li> <li>-Instruction des dossiers de demande de remboursement (contrôle et contact des entreprises)</li> <li>- Suivre les conventionnements avec les organismes collecteurs</li> <li>-Contrôler, Suivre et Analyser les anomalies</li> </ul>
<b>Mise en œuvre et suivi de la Comptabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gestion des mandements et titres</li> <li>-contrôle et suivi de l'exécution comptable</li> <li>-suivi des procédures comptables dans les marchés publics</li> <li>-suivi des tiers</li> </ul>
<b>Appui et soutien aux procédures administratives du Syndicat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contribuer, sous la responsabilité de la Directrice Générale Adjointe, à la bonne exécution des procédures administratives, financières du Syndicat.</li> <li>Apporter un soutien dans la réalisation des procédures liées à la Commande Publique.</li> </ul>

#### STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Catégorie A

Filière administrative (Attaché, Attaché principal)

Poste à temps complet

Le poste est accessible à tout(e) candidat (e) remplissant les conditions du décret

n° 96-1087 du 10 Décembre 1996 portant application de la loi du 10 Juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.

# ORGANIGRAMME PREVISIONNEL 2023 SYNDICATS HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES

